



Taxe d'apprentissage 2023

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, votre entreprise va devoir s'acquitter des sommes dont elle est redevable au titre de la taxe d'apprentissage. Le lycée Louis Armand est habilité à percevoir cette taxe pour les catégories A (Ouvrier qualifié et Cadre moyen).

Le versement de cette taxe d'apprentissage représente un apport financier fondamental pour le fonctionnement de notre établissement.

Le lycée Louis Armand se veut un établissement performant, dynamique et résolument tourné vers la modernité.



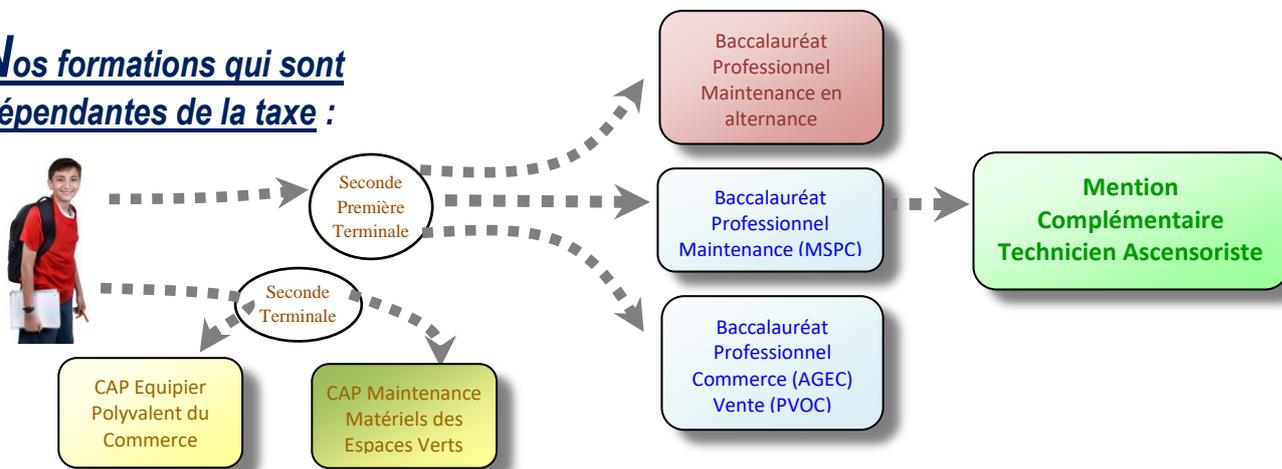
Par avance, nous vous remercions des versements que vous déciderez de nous attribuer et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Cédric MOUYEN, Proviseur

Nicolas AUFRERE, DDF



Nos formations qui sont dépendantes de la taxe :



Quelques investissements réalisés grâce à la taxe d'apprentissage :

AMENAGEMENT MAGASIN PEDAGOGIQUE TERTIAIRE



REALITE VIRTUELLE POUR LE BAC PRO MSPC

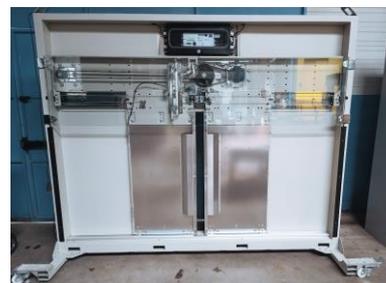


HABILITATION ÉLECTRIQUE B1V

RENOVATION DU PARC MACHINES POUR LE BAC PRO MSPC (Maintenance)



ACQUISITION D'UNE PORTE D'ASCENSEUR PEDAGOGIQUE (MCTA)



Taxe
d'apprentissage

Les deux grandes étapes pour le versement de votre taxe d'apprentissage en 2023

- ÉTAPE 1 : Le 5 ou le 15 mai 2023 suivant la taille de votre entreprise, déclaration à l'[URSSAF](#) de la DSN (déclaration sociale nominative) d'avril, déclaration du solde via la DSN par les employeurs,
- ÉTAPE 2 : Du 25 mai au 7 septembre 2023 : les employeurs désignent les établissements qu'ils souhaitent soutenir sur la plateforme SOLTéA.

SOLTéA - Mode d'emploi

1 : Accéder à la plateforme SOLTéA (soltea.gouv.fr),

2 : Connectez-vous à votre espace privé en tant qu'«entreprise assujettie». Vous accédez, alors, au moteur de recherche,

3 : La recherche peut s'effectuer par Siret (**19951398700016**), Raison sociale (**Lycée Louis Armand Eaubonne**), UAI (**0951974E**) ainsi que par localisation (**EAUBONNE**),

4 : Renseigner votre souhait d'affectation par le pourcentage que vous souhaitez flécher vers le Lycée Louis Armand, Eaubonne, exemple : 13% pour le Lycée Louis Armand Eaubonne – 19951398700016,

5 : L'URSSAF et la Caisse des dépôts et Consignations feront le nécessaire pour prélever, répartir et reverser les fonds versés au lycée à partir de votre déclaration du solde de la taxe d'apprentissage.